



ROSNY
SOUS-BOIS

Réunion des associations

19 janvier 2026

Introduction de Mme VENTURA

Je suis très heureuse de vous retrouver ce soir pour cette première réunion des associations de l'année. Le mois de janvier est toujours un moment un peu particulier : celui des vœux, bien sûr, mais aussi celui où l'on prend le temps de se retrouver, d'échanger, et simplement d'être ensemble.

Avant toute chose, je souhaite vous adresser mes meilleurs vœux : des projets qui aboutissent, de belles réussites collectives, de riches rencontres, de l'énergie et surtout l'envie de continuer à faire vivre vos associations tout au long de l'année.

Notre ville a une vraie chance : celle de pouvoir compter sur un tissu associatif riche, vivant et profondément engagé. Derrière chaque association, il y a des femmes et des hommes qui donnent de leur temps, de leur énergie, souvent discrètement, toujours avec générosité et passion.

Le bénévolat, ce n'est pas seulement du temps donné : c'est du lien social, de la solidarité, du partage, parfois même du réconfort. C'est une force essentielle pour notre ville.

Cette année encore, l'action bénévole a été mise à l'honneur, notamment à travers la médaille du bénévolat rosnéeenne. Ce moment a été fort, parfois émouvant. Il a surtout permis de dire merci, simplement et sincèrement, à celles et ceux qui s'engagent depuis parfois de très nombreuses années.

Je souhaite également remercier les membres du conseil consultatif des associations pour leur travail investi et passionné. Ces bénévoles, déjà très engagés dans leurs propres associations, qui ont choisi de donner encore un peu plus de leur temps au service du collectif.

Ils sont à l'origine de la médaille du bénévolat, mais aussi de nombreuses autres actions. Leur implication, leurs idées et leur sens du dialogue sont précieux. Nous aurons l'occasion, au cours de cette réunion, de vous faire un retour sur leur travail. Je tenais ici à les remercier très sincèrement.

Je voudrais aussi prendre un moment pour remercier le trio de la Maison des Associations. Leur rôle est essentiel. Ils sont souvent le premier contact, la première écoute, le premier soutien.

Au-delà de leur mission de service public, elles font leur travail avec une réelle passion pour le monde associatif, avec disponibilité, bienveillance et engagement. Elles connaissent vos réalités, vos contraintes, vos besoins, et elles sont chaque jour à vos côtés pour vous accompagner. Merci.

Si je me permets de vous parler avec autant de passion, c'est aussi parce que je sais de quoi je parle. Beaucoup d'entre vous le savent : avant d'être élue, j'ai longtemps été bénévole dans le milieu associatif de notre ville. J'ai été présidente, j'ai été secrétaire d'association. J'ai connu les réunions tard le soir, les dossiers à remplir, les moments de doute, les difficultés de recrutement... mais aussi les grandes joies, les réussites collectives et cette fierté immense quand un projet voit le jour.

Cette expérience me lie profondément au monde associatif rosnéen et continue de guider mon engagement au quotidien.

Pour cette nouvelle année, je vous souhaite de beaux projets, des bénévoles toujours aussi investis, de belles coopérations et surtout beaucoup de plaisir dans ce que vous faites. Car le bénévolat, malgré les difficultés, reste avant tout une formidable aventure humaine.

Merci à chacune et chacun d'entre vous pour votre engagement, votre fidélité et votre passion.

Très belle année associative à toutes et à tous.

Tour de salle

Présentation sommaire de chaque personne
présente :

Prénom, Nom et Nom de l'association

Ordre du jour

- Appel à projet égalité Femmes Hommes
- La Médaille du Bénévolat
- Programme 2026
- Actualité des associations



Egalité femmes-hommes

Appel à projet 2026

Contexte

La loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, réaffirme leur rôle pour atteindre une égalité effective. L'article 61 prévoit notamment que chaque collectivité et EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunal) de plus de 20 000 habitants.

C'est ainsi que la Ville de Rosny-Sous-Bois est engagée dans cette démarche depuis plus de 10 ans.

Présentation du projet

Souhaitant impliquer également le monde associatif dans cette démarche, il a été proposé de créer une bourse afin de récompenser deux projets portés par les associations.

Cette bourse a pour but de récompenser un projet innovant répondant à une thématique donnée entrant dans le cadre de l'égalité femmes/hommes.

Deux bourses seront attribuées par an, l'une à destination d'une association sportive et une autre permettant à toutes associations de postuler.

Le financement pour 2026 sera de 1000 € à la sélection et 500 € en fonction de la réalisation de l'action (sous réserve d'inscription au BP 2026).

Cette action est pilotée par le Conseil Consultatif de la Maison des associations qui a rédigé les documents supports dont le règlement qui a été approuvé au Conseil Municipal de décembre 2025.

Temporalité du projet

- **Janvier 2026 : lancement de l'appel à candidature**
- **15 Mars 2026 : clôture du dépôt de dossiers**
- **Avril 2026 : commission de sélection**
- **Mai/juin 2026 : attribution de 1 000 € aux deux projets retenus, vote en CM**
- **Juin à novembre 2026 : contrôle de l'action réalisée**
- **Décembre 2026 : attribution de 500 € aux porteurs de projets si l'action a été réalisée selon les projections.**

Possibilité de co-financement par la CAF

- Dans le cadre des Axes 3 et 6 des Fonds Publics et Territoires, la CAF lance un appel à projet qui permettrait aux candidats de bénéficier d'une subvention complémentaire (donc d'un co-financement).
- Lien vers l'appel à projets FPT de la Caf :
<https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/caf93-ddt-aap-fpt-axe-1-2-3-6-2026>
- Date de limite de dépôt : le 8 mars 2026

Thématique 2026

Les violences sexistes et/ou sexuelles et leur prévention auprès des mineurs

La médaille du bénévolat

Retour sur l'événement

Dossier disponible pour l'édition 2026

La médaille du bénévolat

- **La médaille du bénévolat est destinée à récompenser les bénévoles les plus méritants aux conditions suivantes :**
 - Avoir plus de 16 ans,
 - Habiter à Rosny-Sous-Bois,
 - Etre adhérents d'associations dont le siège social se situe à Rosny-Sous-Bois et/ou proposant une activité sur le territoire communal.
- **Cette distinction est accordée aux membres actifs non-salariés par l'association à but non lucratif à laquelle ils adhèrent.**
- **Les bénévoles n'exerçant plus d'activités associatives peuvent prétendre à la médaille du bénévolat (dans un délai de deux ans après l'arrêt de l'activité du bénévole).**
- **Une même personne ne peut bénéficier que d'une fois de cette récompense.**
- **Compte tenu de son caractère exceptionnel, chaque association présentera deux dossiers par an maximum.**
- **Le nombre de médailles attribuées chaque année sera communiqué en début de saison.**

Comment ça se passe ?

Chaque année, les associations sont donc invitées à déposer les dossiers de candidature des bénévoles qu'elles souhaiteraient être mis à l'honneur.

Les dossiers une fois déposés sont anonymisés, c'est-à-dire que seules les deux parties « parcours associatif » et « justificatif de la demande » sont transmis aux membres votants, après avoir transformé ces derniers de façon à avoir en sujet « le bénévole ».

Chaque membre du Conseil consultatif dispose de 100 points qu'il doit attribuer aux différents candidats avec un maximum de 50 points par membre pour un même candidat.

Ainsi 900 points sont attribués pour l'ensemble des candidats.

Pour l'édition 2025, 15 dossiers ont été déposés, dont 1 seul après le 15 septembre.

Cette année, 6% des voix, soit environ 60 points ont été nécessaires pour accéder à la Médaille.

8 médailles ont été attribuées.

Une promotion à 90% féminine !

Nos médaillés sont :

- **Eliane SOHIER** – JA pétanque
- **Monique ZIRNHELT** – Société d'Histoire
- **Jacqueline SCHAFF** – Les P'tits Bâtards
- **Chantal CHATELAIN** – SOR Handball
- **Sophie GOUPIL** – Compagnie Terpsichore
- **Jeanine POMMIER** – L'atelier des mots
- **Christiane EVEILLEAU** – Secours Catholique
- **Yves ANDRAUD** – Secours Catholique



ROSNY
SOUS-BOIS

Nos médaillés 2025



La médaille du bénévolat – édition 2026

Un dossier de candidature est disponible en ligne depuis janvier 2026 et à transmettre à la Mda avant le 15 septembre 2026.

Ils seront étudiés par le Conseil Consultatif.

Les candidats retenus seront informés par la Mda.

Une cérémonie de remise des médailles aura lieu le vendredi 4 décembre 2026.

Le Conseil Consultatif

- Bilan 2025
- La newsletter

Composition actuelle du Conseil Consultatif

Le Conseil Consultatif est aujourd’hui composé de :

- **La Compagnie Terpsichore**
- **Secours Catholique**
- **Wellness**
- **ASGRB – association de Golf de Rosny Sous Bois**
- **Les Azimuté(e)s**
- **ASTR – Association de Taekwondo de Rosny Sous Bois**
- **COACAR**
- **La Ville au loin**
- **Aikaran**
- **La Compagnie d’Imaginaire**

Le Conseil Consultatif en 2025, c'est :

- **8 réunions sur l'année**
- **Un travail collaboratif portant sur :**
 - La rédaction du règlement de l'appel à projet « égalité femmes-hommes » et de ses supports
 - La mise en place de l'animation du stand du bénévolat au forum
 - La création d'outils « fin d'exercice » :
 - Modèle de procès-verbal d'assemblée générale
 - Modèle de rapport d'activité
 - Le suivi de la newsletter
 - Le suivi de la Médaille du bénévolat 2025
 - Le suivi du partenariat avec la Caserne des Sapeurs-Pompiers de Villemomble
 - Le suivi de la page Facebook Rosny Associations

Focus sur la Newsletter de la Mda



Un an de newsletter, ça donne :

- **Quelques chiffres**

	Janvier 25	Avril 25	Juin 25	Septembre 25	Janvier 26
Nombre d'adresses dans la base d'envoi	277	287	295	328	318
Nombre de mails livrés	272	282	289	314	310
Nombre de mails ouverts	173	189	176	184	173
% de « clic » réalisés	27	39	28	26	24

- **Prochain envoi : avril 2026**

Votre retour

- **Qu'en pensez-vous ?**
- **Quelles sont les associations qui ont lu la newsletter ?**
- **Avez-vous trouvé les informations pertinentes ?**
- **Quelles informations souhaiteriez-vous y trouver ? Qu'attendez-vous de la newsletter ?**
- **Quelles améliorations souhaiteriez-vous ?**

Vos propositions

N'hésitez pas à nous faire part de vos attentes quant au contenu de la newsletter.

Merci de transmettre vos demandes à
associations@rosnysousbois.fr

Vos propositions seront étudiées par le Conseil consultatif.



Programme des actions 2026

Planning des actions 2026

- **Janvier:**

- Diffusion de la newsletter de janvier 2026
- Lancement de l'appel à projet égalité femmes hommes
- Réunion de début d'année
- Ouverture des inscriptions au forum des associations 2026

- **Février**

- Commission d'attribution des salles / équipements pour les manifestations de mai/juillet 2026
- Retour aux associations ayant déposé leur demande pour l'organisation d'une manifestation en mai/juillet 2026 avant le 15 décembre 2025

Planning des actions 2026

- **Mars**
 - Mise en ligne des dossiers de demande de salles/équipements annuelle pour la saison 2026/27
 - 15 mars : retour dossier appel à projet
 - Elections municipales
 - 31 mars : clôture des inscriptions au forum
- **Avril**
 - 15 avril : Retour des dossiers de demandes annuelles de salles
 - Commission d'attribution des bourses « égalité femmes-hommes »
 - Mise en ligne des dossiers de demandes de subventions pour 2027

Planning des actions 2026

- **Mai**

- Commission « attribution des salles annuelles »
- 15 mai : clôture des modifications du guide des associations (papier)
- 18 mai : Réunion des associations
- Sur rdv : soutien à la complétude du dossier de demande de subvention
- Attribution des bourses « égalité femmes-hommes »

/>\\ Fermeture du service le 15 mai 2026

- **Juin**

- Début juin : réponses aux demandes de mise à disposition annuelles
- 15 juin : date de clôture du dépôt du dossier de demande de subvention 2027

/>\\ Fermeture du service du 14 juillet au 15 août 2026 inclus

Planning des actions 2026

- **Septembre**
 - Dimanche 6 septembre : forum des associations
 - Lundi 15 septembre : clôture du dépôt des dossiers de candidature à la médaille du bénévolat
- **Octobre**
 - Réunion de rentrée – date à déterminer
- **Décembre**
 - 4 décembre : Médailles du bénévolat 2026
 - 15 décembre : clôture des demandes pour mai/juillet 2027

/!\ Fermeture du service du 25 décembre 2026 au 2 janvier 2027 inclus

Actualité des associations

- Demandes de mise à disposition ponctuelles
- Attention à vos RIB
- Nouveautés comptables
- Guide 2026/27

Les demandes de mise à disposition ponctuelles

Attention aux délais !

Mises à disposition ponctuelles

Pour rappel, conformément à la délibération n°7 du 15/12/2011, la Ville autorise gracieusement 3 mises à disposition dans l'année (sous réserve des disponibilités), toutes salles ou équipements confondues, dans le cadre de l'organisation des manifestations associatives.

Au-delà, le tarif appliqué est celui voté chaque année.

Les demandes de salle/matériel ponctuelles

Pour toutes demandes, les associations sont invitées à respecter les délais induits :

Demande pour une réunion	Délais
La salle de la Mda en journée	aucun
La salle de la Mda – soir /week-end	45 jours
Autres salles	45 jours
Demande pour une manifestation	Délais
Toutes salles	45 jours (fiche complétée)
Demande de matériel	Délais
Toute demande	45 jours avant la manifestation

Mises à disposition ponctuelle - procédure

Demande envoyée à associations@rosnysousbois.fr

Envoi de la fiche de demande (sous 5 jours)

À réception de la fiche

- Vérification des disponibilités
- Validation de la demande
- Rédaction et envoi de la décision en Préfecture

Au retour de la décision par la Préfecture

- Rédaction du contrat et envoi à l'association
- Retour du contrat signé par l'association et signature du contrat par l'élu

Manifestation



Rosnyscope - mensuel

Dates à retenir

Rosnyscope 2026 - dates

Afin de pouvoir communiquer sur vos manifestations ouvertes au public, vous pouvez solliciter l'intégration au Rosnyscope mais attention aux dates limites !

1^{er} semestre

Manifestations de	Envoi des infos avant
Janvier 2026	10 décembre 2025
Février 2026	19 janvier 2026
Mars 2026	16 février 2026
Avril 2026	16 mars 2026
Mai 2026	10 avril 2026
Juin 2026	15 mai 2026

Rosnyscope 2026 - dates

2^{ème} semestre 2025

Manifestations de	Envoi des infos avant
Juillet 2026	12 juin 2026
Septembre 2026	16 juillet 2026
Octobre 2026	17 septembre 2026
Novembre 2026	13 octobre 2026
Décembre 2026	17 novembre 2026



Guide des associations 2026

Pensez à mettre vos données à jour

Guide 2026/27

Chaque association est invitée à :

- vérifier ses informations sur le site internet de la Ville**
- faire part de toute éventuelle modification à réaliser.**

Les fiches sont disponibles directement sur le site internet de la Ville et sont à retourner avant le 15 mai 2026.

Contact

A tous moments, vous pouvez nous faire part de vos idées et demandes en envoyant un mail directement à associations@rosnysousbois.fr



Informations générales

Alerte sur les RIB

Obligation de fournir des annexes comptables

Attention au nom sur votre RIB

Depuis le 9 octobre 2025, les banques sont appelés à plus de vigilance afin de baisser le nombre de fraude possible.

Aussi, il appartient à chaque association de vérifier que le nom indiquer sur leur RIB est bien celui apparaissant sur le relevé du numéro SIRET qui lui-même doit être identique aux statuts.

Sans cela toute demande de virement (ex : versement de subvention) pourrait être suspendue.

Le cas échéant, les associations sont donc invitées à transmettre un RIB présentant le nom exacte de l'association à la Mda.

Nouveautés comptables

L'adoption du nouveau plan comptable associatif modifie certaines opérations comptables, cela vaut essentiellement pour les associations ayant un logiciel comptable.

Pour chaque association, néanmoins, il est mis l'accent sur l'importance de la rédaction d'annexes budgétaires expliquant les produits et charges exceptionnelles et mettant en avant les contributions volontaires en nature octroyées (mise à disposition de salles/équipement et autres, domiciliation, bénévolat, dons ...).

Cela doit apparaître dès la mise en place des comptes 2025.

Merci de votre attention

On se retrouve lors de notre prochaine réunion

le lundi 18 mai 2026 à 18h30

À la Maison des associations